

# CRÉPOL

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 MAI 2018 :

### **Bibliothèque communale de Crépol:**

Les bénévoles de l'Association « Bibliothèque communale de Crépol » sont venues présenter, en préambule du CM, le bilan des activités 2017 et les projets 2018 de la Bibliothèque.

Depuis le déménagement de la Bibliothèque dans le nouveau local, le nombre d'adhérents a fortement augmenté. Il est constaté un coût élevé des frais d'assurances qui utilisent une grosse partie du budget de la Bibliothèque. La mairie propose de s'informer auprès de son assurance pour de meilleurs tarifs.

Les activités 2018 prévues sont les suivantes:

Animations pour les classes maternelles de l'école (ne pourront certainement plus se faire l'année prochaine car plus de classe le mercredi et pas de disponibilité des bénévoles les autres jours), une fois par mois, atelier écriture, soirée pyjama sur le thème des insectes, soirée quizz Eco-consommation, vide grenier de la fête de Crépol avec le stand de fleurs, portes ouvertes le samedi matin 15/09/18, soirée contes (avril) avec la Bib des 4 et saison culturelle (animation fournie clefs en main par la médiathèque)

### **Devis travaux du mur de la Chapelle St Roch:**

Mme le Maire présente au CM un devis de l'entreprise Rozier-Porte concernant la sécurisation du mur de soutènement de la chapelle St Roch. En effet, des fissures sont présentes sur ce mur. L'entreprise propose de creuser profondément le long du mur, de couler du béton et d'ancrer des tirants pour retenir le mur. Il est également prévu une injection de coulis dans les fissures actuelles. Le devis s'élève à 8.064,00€ TTC.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve le devis de l'entreprise Rozier-Porte pour la sécurisation du mur de soutènement de la chapelle St Roch et autorise Mme le Maire à demander une subvention auprès du conseil départemental de la Drôme.

### **Devis chemins communaux:**

Mme le Maire présente au CM le devis de l'entreprise Cheval pour le programme de travaux de voirie 2018, et propose de réaliser les travaux sur les chemins suivants :

Route de la vieille église (7.232,50€ HT), Montée du Gai soleil (7.850,00€ HT), Route de St Roch (6.090,00€ HT), Route de la Limone (100,00€ HT) Le CM, à l'unanimité des membres présents, accepte de réaliser les travaux sur les chemins ci-dessus pour un montant HT de 21 272,50 €.

### **Projet aménagement de la place de l'église:**

Mme le Maire présente au CM l'ébauche de projet d'aménagement de la place de l'église tel que présenté le 24/05/2018 par le bureau d'étude CAMBIUM.

### **Local stockage à côté des toilettes publiques, devis du portail:**

Mme le Maire présente au CM le devis de réparation du portail du local de stockage des toilettes publiques. Le devis s'élève à 734,40€ TTC.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, décide d'effectuer les travaux de réparation du portail du local de stockage des toilettes publiques, et ne souhaite pas changer le portail.

### **SDED : Effacement et fiabilisation des réseaux électriques, place de l'église:**

Mme le Maire rappelle au CM la proposition du SDED concernant les travaux d'effacement et de fiabilisation des réseaux électriques de la place de l'église. Le montant des travaux restant à charge de la commune serait d'environ 25.000€. Un courrier sera envoyé au SDED pour leur demander de démarrer l'étude.

### **Délibération/Augmentation loyers appartements et garages au 1<sup>er</sup> juillet 2018:**

Mme le Maire informe le CM de l'augmentation des loyers des appartements et des garages au 1<sup>er</sup> juillet 2018. L'indice INSEE est de +1,05 %.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve les nouveaux montants des loyers communaux.

### **Délibération/Augmentation loyer local communal:**

Mme le Maire rappelle au CM que la commune loue à l'année le local communal. L'augmentation du loyer est basée sur l'indice INSEE à savoir 1,05 %. Loyer : 1021,44€ passe à 1032,16€ annuel.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve le nouveau montant du loyer du local communal.

### **Délibération/Approbaton des nouveaux statuts de VRAgglo:**

Mme le Maire indique au CM, la nécessité de délibérer sur la modification des statuts de VRAgglo correspondant au changement de siège social de la communauté d'Agglomération : En lieu et place de « La Communauté d'agglomération a son siège à Rovaltain – Avenue de la Gare – 26958 Valence » figure « La Communauté d' Agglomération a son siège au 1 Place Jacques Brel-26200 Valence.

Le CM, à l'unanimité des membres présents, approuve les nouveaux statuts de VRAgglo.

### **Divers:**

- Enquête publique concernant le projet de restauration de la continuité écologique sur la rivière La Limone en 4 points sur les communes de Crépol, Montchenu, St Christophe et le Laris et Montrigaud jusqu'au 05/06/2018 : Le siège de l'enquête est la mairie de St Christophe

- Charte forestière : déclaration de travaux à faire en mairie pour toute coupe de bois dont la sortie se fait sur un chemin communal. Les déclarations de chantier peuvent également se faire sur internet (<http://charteforestiere-chambaran.fr/html/>)

- Présentation du devis du cabinet BEAUR pour modification du PLU.

- La commune a adhéré à l'association des maires ruraux de la Drôme, de ce fait elle a la possibilité de créer par le biais de campagnol.fr un site internet pour un montant de 220 €, site qui sera à créer par la commune.

- Ecole intercommunale : point sur les travaux

- Rappel de la préfecture : Les vidanges des installations d'assainissement non collectif doivent être effectuées par des entreprises agréées et non par les agriculteurs.